



2^e trimestre 2023

L'emploi salarié se stabilise à un niveau élevé au 2^e trimestre 2023.

Par secteur d'activité, les résultats sont contrastés : les effectifs salariés continuent de progresser dans la construction, et à un rythme plus modéré dans l'industrie. À l'inverse, l'emploi recule dans les services et le commerce, tout en restant à un niveau élevé. Dans l'agriculture, l'emploi se contracte de nouveau.

Au 2^e trimestre 2023, 68 710 salariés sont déclarés auprès de la Cafat par les employeurs du **secteur privé**, soit une stabilité par rapport au maximum atteint au trimestre précédent. Les effectifs salariés évoluent plus légèrement (+0,1 % ce trimestre, après +0,5 % au 1^{er} trimestre 2023 et +0,1 % fin 2022), après avoir connu une croissance de 1 % en moyenne entre fin 2021 et le 3^e trimestre 2022. Dans cette publication, toutes les évolutions sont calculées par rapport au trimestre précédent en données corrigées des variations saisonnières (CVS).

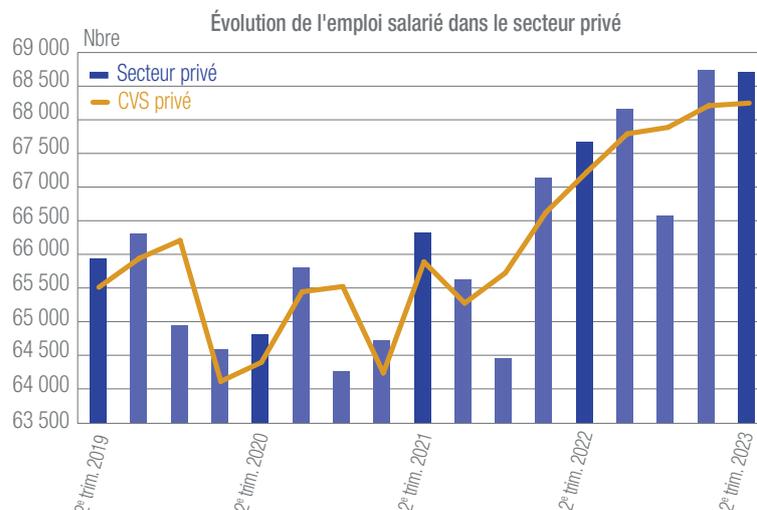
Parallèlement, les autres indicateurs sont moins favorables. Ainsi, l'indicateur du climat des affaires (ICA), qui synthétise l'opinion des chefs d'entreprises, perd 1,8 points et s'établit à 100,9 ce trimestre. Après un net rebond sur les neuf premiers mois de 2022, il recule depuis et converge vers sa moyenne de longue période.

De même, les créations d'entreprises sont en repli : 980 créations d'entreprises ce trimestre soit une baisse de 2 %, après -9 % le trimestre dernier. En outre, les liquidations judiciaires continuent de progresser : 65 sont

enregistrées ce trimestre soit une hausse de 25 %, après +17 % au 4^e trimestre 2022, +6 % au 1^{er} trimestre 2023.

Par grands domaines d'activité, l'emploi progresse dans le secteur de la construction (+0,8 %) et de l'industrie (+0,3 %). À l'inverse, il diminue dans le secteur des services hors commerce (-0,3 %), de l'agriculture (-3,7 %) et du commerce (-0,4 %).

● Au 2^e trimestre 2023, l'emploi privé se maintient à un niveau élevé



Sources : Isee - Cafat - Données provisoires

L'emploi dans la construction poursuit sa progression

Au 2^e trimestre 2023, le secteur de la **construction** emploie 6 400 salariés, soit une croissance de 0,8 %. Depuis le 1^{er} trimestre 2022, l'emploi reprend doucement des couleurs, après une baisse continue pendant douze ans. Ce trimestre, les emplois supplémentaires concernent directement les activités de travaux de terrassement et de maçonnerie et proviennent des entreprises déjà en place.

En glissement sur les douze derniers mois, le solde d'emplois du secteur de la construction reste positif avec 310 emplois supplémentaires.

L'emploi dans l'industrie progresse aussi mais à un rythme plus modéré

Le secteur de l'**industrie** compte 15 640 salariés au 2^e trimestre 2023, en légère augmentation de 0,3 %. Cette nouvelle hausse s'ajoute à celles observées depuis le 4^e trimestre 2021. Toutefois, le rythme de progression ralentit au cours de cette période : +0,3 % en moyenne chaque trimestre depuis le 2^e semestre 2022, après +2,0 % au 1^{er} semestre.

Sur les douze derniers mois, le secteur de l'industrie affiche un solde de 200 emplois supplémentaires.

Nouveau repli de l'emploi dans les services

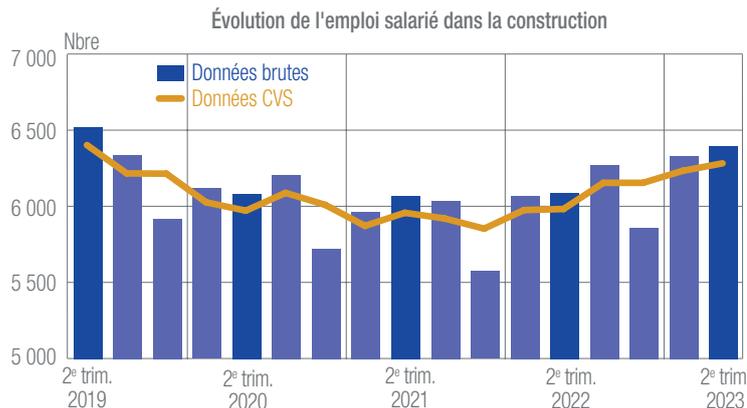
Le secteur des **services** hors commerce est le premier pourvoyeur d'emploi privé en Nouvelle-Calédonie, avec un emploi sur deux.

Au 2^e trimestre 2023, il comptabilise 34 190 salariés, en baisse de 0,3 % par rapport au trimestre précédent. Cette diminution intervient après six trimestres consécutifs de hausse. Ainsi, le niveau de l'emploi reste au-dessus de la barre des 34 000, niveau record atteint début 2023. Cette baisse trimestrielle concerne les activités de service et de soutien (-0,5 %), essentiellement de sécurité privée et de service d'aménagement paysager. Ce sont des entreprises existantes qui suppriment des emplois auxquels s'ajoutent deux fermetures d'entreprise.

Dans les activités spécialisées et scientifiques, l'emploi recule aussi, de 1,0 % tiré en particulier par les activités des agences de publicité. Dans une moindre mesure, les salariés sont moins nombreux aussi dans les activités d'information et de communication (-1,1 %) en lien avec la fin de la parution des Nouvelles Calédoniennes.

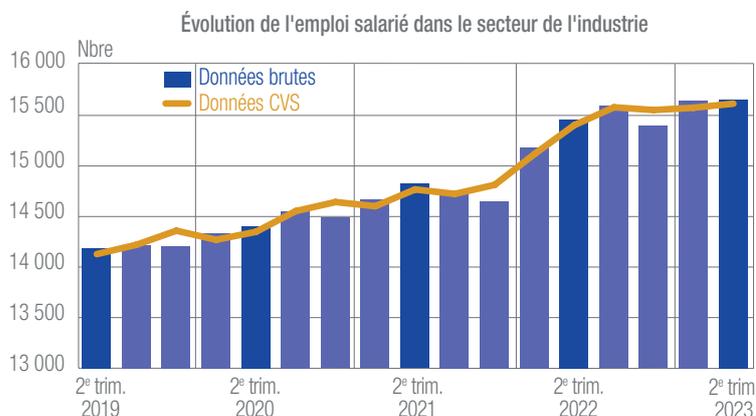
Sur un an, le secteur des services hors commerce gagne 640 emplois.

Au 2^e trimestre 2023, les effectifs salariés dans la construction progressent encore



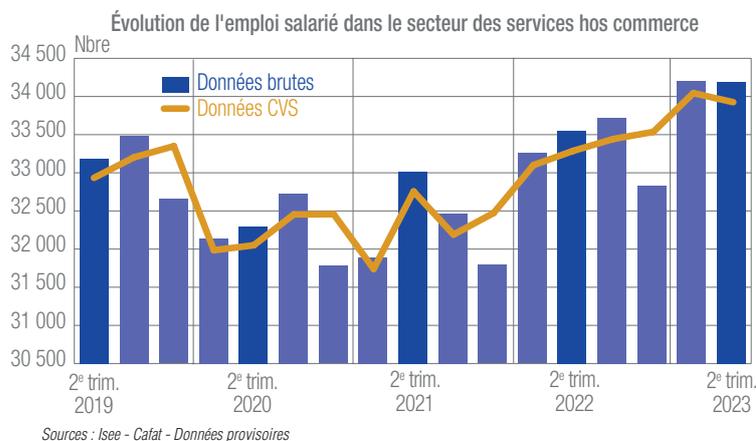
Sources : Isee - Cafat - Données provisoires

Au 2^e trimestre 2023, l'emploi dans l'industrie se stabilise à un niveau élevé



Sources : Isee - Cafat - Données provisoires

L'emploi dans les services hors commerce baisse en juin, mais reste au dessus de la barre des 34 000



Sources : Isee - Cafat - Données provisoires

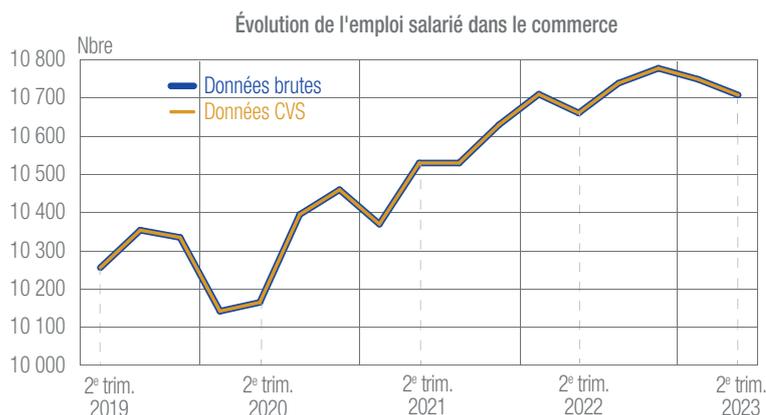
Le commerce et l'agriculture perdent aussi des emplois ce trimestre

Au 2^e trimestre 2023, le secteur du **commerce** comptabilise 10 710 salariés, soit une diminution de 0,4 % par rapport au trimestre précédent. Après un maximum atteint fin 2022, le niveau de l'emploi dans le commerce enregistre une baisse modérée depuis. Elle touche ce trimestre les activités des supermarchés, de commerce de quincaillerie, d'alimentation et de la chaussure. Elle est diffuse sur plusieurs entreprises de la place. Cependant, elle masque des embauches supplémentaires dans les activités de commerce de produits pharmaceutiques et d'entretien et de réparation de véhicules.

Sur un an, le secteur du commerce gagne 50 emplois.

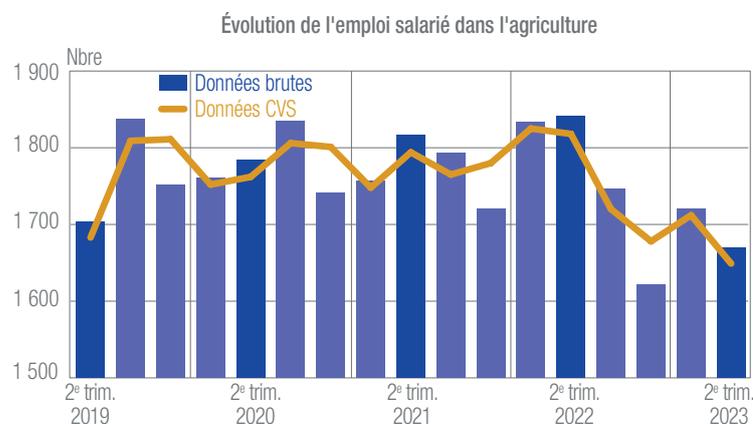
Le secteur de l'**agriculture** emploie 1 670 salariés ce trimestre, soit une diminution de 3,7 % sur un trimestre, après une hausse de 2,1 % le trimestre précédent. La baisse concerne essentiellement les activités saisonnières d'aquaculture en mer, et dans une moindre mesure, celles de culture de légumes, de melons et de racines, et de reproduction de plantes. En glissement annuel, le solde d'emplois du secteur agricole reste négatif pour le quatrième trimestre consécutif, avec une perte de 170 emplois.

● Après un maximum fin 2022, l'emploi dans le commerce se replie doucement



Sources : Isee - Cafat - Données provisoires

● Au 2^e trimestre 2023, l'emploi dans l'agriculture diminue de nouveau



Sources : Isee - Cafat - Données provisoires

Encadré

L'emploi est stable en province Sud ; il baisse dans les entreprises implantées en province Nord ou dans les îles

Au 2^e trimestre 2023, les effectifs salariés sont stables dans les entreprises implantées exclusivement en province Sud (-0,1 %). La hausse de l'emploi dans les entités employant au moins 100 salariés ou entre 20 et 49 salariés compense la baisse observée dans entités de 50 à 99 salariés ou de 10 à 19 salariés. À l'inverse, les effectifs salariés sont moins nombreux dans les entreprises implantées exclusivement en province Nord (-0,8 %), en particulier dans les entités employant 30 à 49 salariés. De même, dans les entreprises implantées exclusivement en province des îles Loyauté, l'emploi diminue de 5,2 % tiré par les structures employant 20 à 49 salariés. Dans les entreprises dont l'implantation est territoriale, l'emploi recule de 0,5 % par rapport au trimestre précédent.

Les données disponibles ne permettent pas de localiser précisément les emplois au lieu d'exercice de l'activité. Dès lors, l'ensemble des salariés déclarés par une entreprise sont rattachés à l'adresse de son siège social, à défaut de pouvoir ventiler chacun au sein des différents établissements de l'entreprise. Une ventilation des emplois selon l'implantation de l'entreprise employeuse sur le territoire est toutefois proposée ici, selon 4 modalités :

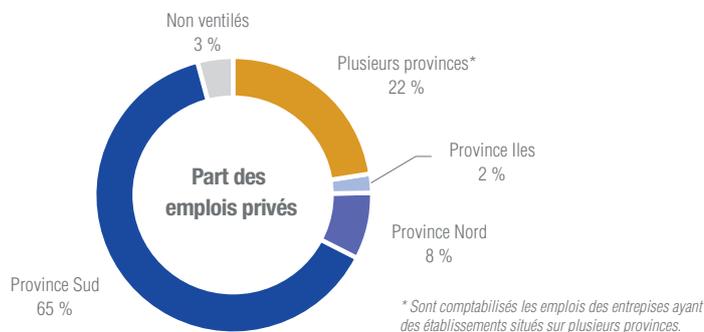
- Implantation en province îles : l'entreprise et tous ses établissements sont situés en province des îles Loyauté
- Implantation en province Nord : l'entreprise et tous ses établissements sont situés en province Nord
- Implantation en province Sud : l'entreprise et tous ses établissements sont situés en province Sud
- Implantation territoriale : l'entreprise et ses établissements sont situés sur 2 ou 3 provinces distinctes

Au 2^e trimestre 2023, 97 % des emplois du secteur privé peuvent être ventilés sur l'une de ces 4 modalités. Les 3 % restant concernent principalement les salariés des ménages en tant qu'employeurs, pour lesquels l'information concernant la localisation du ménage employeur n'est pas disponible, et, dans une moindre mesure, ceux dont le siège social de l'entreprise est situé hors du territoire.

Dans le détail, près de deux tiers des emplois relèvent d'entreprises implantées exclusivement en province Sud, 8 % en province Nord et 2 % en province des îles. Les 22 % restants relèvent d'entreprises dont l'implantation est territoriale, le plus souvent des grandes entreprises : dans cette catégorie en effet, 8 emplois sur 10 sont déclarés par des entreprises employant 100 salariés ou plus. À l'inverse, pour les employeurs implantés exclusivement dans le nord ou les îles, plus de quatre emplois sur dix sont enregistrés dans de petites entreprises de moins de 10 salariés.

● Au 2^e trimestre 2023, 2 emplois sur 10 relèvent d'entreprises dont l'implantation est territoriale

Ventilation des emplois selon l'implantation des entreprises employeuses



Sources : Isee - Calat - Données provisoires

● Chiffres clés de l'emploi au 2^e trimestre 2023

	Évolution par rapport au trimestre précédent (Données brutes*)	Évolution sur 1 an	Niveau en fin de trimestre (Données brutes)
Moral des entreprises (donnée trimestrielle)			
Indicateur du climat des affaires (point)	-1,8	-6,2	100,9

* Les indicateurs présentés dans ce tableau ne sont pas soumis à variations saisonnières. Les évolutions trimestrielles sont donc calculées à partir des données brutes.
Sources : IEOM - Isee

Unité : % ; nombre

● Emploi salarié privé au 2^e trimestre 2023

	Évolution par rapport au trimestre précédent (CVS*)	Évolution sur 1 an	Niveau en fin de trimestre (Données brutes)
Emploi salarié			
Effectif employeurs du privé	-0,6	-1,8	10 900
Emplois salariés du secteur privé (a)	0,1	1,5	68 710
Détail par sous-secteurs du privé (b)			
Agriculture, sylviculture et pêche	-3,7	-9,2	1 670
Industrie	0,3	1,3	15 640
Industries extractives	-1,6	-4,0	1 870
Industries manufacturières (c)	0,0	1,7	11 990
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	0,0	11,4	810
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	-1,4	-0,8	970
Construction (c)	0,8	5,0	6 400
Commerce	-0,4	0,4	10 710
Services	-0,3	1,9	34 190
Transports et entreposage	0,7	3,1	4 250
Hébergement et restauration	0,5	5,9	4 450
Information et communication	-1,1	1,7	1 190
Activités financières et d'assurance	0,5	2,6	2 520
Activités immobilières	0,0	2,6	740
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	-1,0	3,4	2 270
Activités de services administratifs et de soutien	-0,5	0,5	6 470
Administration publique	0,1	-0,1	900
Enseignement	-0,3	-1,6	2 470
Santé humaine et action sociale	0,0	2,1	3 760
Arts, spectacles et activités récréatives	-3,6	0,7	670
Autres activités de services	1,4	6,7	2 310
Services domestiques	-3,3	-5,6	2 160
Activités extra-territoriales	3,2	-1,6	30
Indéterminés (d)	///	///	100
Détail par zone géographique (voir encadré)			
Province des Iles Loyauté	-5,2	-0,7	1 020
Province Nord	-0,8	-0,7	5 390
Province Sud	-0,1	2,5	44 710
Implantation territoriale	-0,5	0,6	15 310
Non ventilés	///	///	2 280
Démographie d'entreprises			
Créations (cumul du trimestre)	-2,4	-12,9	980
Cessations (cumul du trimestre)	-4,1	-2,9	960
Liquidations judiciaires (cumul) - Nombre d'entreprises ayant cessé leur activité suite à une liquidation judiciaire	25,0	25,0	65

* Les indicateurs présentés dans ce tableau sont fortement soumis à des variations saisonnières, c'est pourquoi les évolutions trimestrielles sont présentées corrigées des variations saisonnières (CVS). Les données sont désaisonnalisées globalement et par stratification. C'est pourquoi le résultat désaisonnalisé global n'est pas la somme des variations désaisonnalisées par stratification.

Unité : % ; nombre

(a) Hors militaires, stagiaires et régimes d'aide à l'emploi

(b) NAF rev2

(c) Les effectifs de KNS SAS, immatriculé au Ridet dans le secteur construction, ont ici été réaffectés au secteur industrie manufacturière

(d) Cette catégorie regroupe les salariés dont l'entreprise est hors-territoire et ne possède pas de Ridet sur le territoire.

Sources : Isee - Cafat - Données provisoires

Source et méthode

Les statistiques concernant l'emploi salarié sont établies sur la base **des déclarations faites par les employeurs auprès de la Cafat, pour la couverture sociale de leurs salariés.**

Les résultats commentés dans la présente publication concernent les **salariés du secteur privé uniquement** (hors salariés du secteur public, fonctionnaires ou travailleurs indépendants). De même, les stagiaires, élèves de l'enseignement technique, bénéficiaires d'une mesure d'aide à l'emploi, stagiaires en formation, PPIC, apprentis, intermittents, VCAT ... sont exclus du décompte.

Ils portent sur le nombre de salariés **ayant un contrat en cours au dernier jour du trimestre**, quelle que soit la durée de ce contrat ou le temps de travail (temps plein pendant une durée limitée, temps partiel pendant tout le trimestre, ...). Ces résultats ne renseignent donc pas sur la durée de travail, par opposition à des statistiques en équivalent temps plein. Toutefois, pour ne pas compter plusieurs fois une même personne qui aurait travaillé pour plusieurs employeurs au cours de la même période, les données brutes sont redressées par l'Issee en opérant une pondération par le nombre de contrats : ainsi un salarié qui aurait deux contrats actifs au cours d'une même période serait comptabilisé pour ½ auprès de chacun de ses employeurs.

Les données collectées par la Cafat sont rapprochées par l'Issee de celles du Ridet, pour préciser le secteur d'activité dans lequel chaque salarié doit être comptabilisé. Les statistiques sont ainsi diffusées par secteur d'activité de l'employeur, jusqu'à un niveau de détail assez fin, selon la **nomenclature NAF rev.2.**

NB : Les salariés employés par des entreprises dont le siège est situé hors-territoire de la Nouvelle-Calédonie et qui n'ont pas de Ridet local sont comptabilisés et affiliés à la catégorie « Indéterminée » pour le secteur d'activité.

Les statistiques sont révisées à chaque nouvelle mise à jour, sur une période de 5 années glissantes, pour tenir compte des déclarations tardives ou des contrôles enregistrés par la Cafat.

Depuis le dernier trimestre 2019, la déclaration préalable à l'embauche (DPAE) adressée à la Cafat par chaque employeur avant toute embauche, doit mentionner des informations quant à la citoyenneté ou la durée de résidence du salarié. D'autres éléments concernant l'emploi sont également attendus, comme le niveau de formation du salarié, la nature de l'emploi et du contrat, la situation du salarié avant l'embauche.

Ces informations, très utiles pour caractériser les nouvelles embauches et le marché de l'emploi, ne sont malheureusement pas renseignées systématiquement par les employeurs. Si le taux de remplissage sur ces variables s'améliore progressivement d'année en année, il n'est toutefois hélas pas encore suffisant pour autoriser une exploitation statistique fiable de ces informations.